



Pas une voix ne doit manquer

Mon propos du jour pourrait paraître bien futile au vu de la situation sanitaire, mais il est pourtant plus que nécessaire. Que l'épidémie disparaisse rapidement ou qu'elle s'installe durablement, la vie continuera, notamment au niveau des structures économiques.

Depuis sa création en 1987, lors de la privatisation de la Société Générale, l'ASSACT SG s'est battue pour que la maison accorde une place à un administrateur représentant les actionnaires salariés. La victoire a été obtenue via un amendement à la loi Pacte grâce à un intense lobbying. La Société Générale a mis ses statuts à jour lors de sa dernière assemblée générale, avant d'organiser une première élection. La première partie de la campagne a commencé en juillet et la seconde va se dérouler fin septembre début octobre.

C'est la mi-temps. Ravi de vous retrouver dans le vestiaire ! Quel bilan tirer de la première période ? Notre force réside dans la nature même de notre association : seule structure d'actionnaires salariés de la Société Générale, une expertise reconnue comme en témoigne la présence en 2017 lors de notre 30^{ème} anniversaire de Marc Viénot, mais aussi de l'actuel Président, Lorenzo Binhi Smaghi. Nous pouvons aussi être fiers d'avoir créé un pont intergénérationnel autour de notre investissement dans la Société Générale,

nous intéressant aux salariés du Groupe, mais aussi aux anciens salariés, notamment aux retraités. Cette sociologie a, en revanche, été notre faiblesse surtout dans le timing estival. Combien de fois ai-je entendu « *l'ordi est resté à la maison* », « *comment voulez-vous que je fasse un scan ici pour vous envoyer le parrainage ?* » La période et la méthodologie adoptée par la Société Générale pour les parrainages nous ont clairement desservis. Nous savons déjà que tel sera partiellement le cas pour le vote.

A mi-temps, c'est-à-dire après la collecte des parrainages, notre ticket Hélène Crinquant / Hugues Bermanonti, arrive en troisième position sur 14 candidats.

La victoire reste à portée de main, car moins de 5 % du corps électoral s'est exprimé avec les parrainages. Autre chose certaine : il ne faut pas reproduire le jeu déployé en première mi-temps. Il faut plus agir en pensant à l'utilité de cette élection pour la Société Générale, pour nos investissements, pour les collaborateurs du Groupe, mais aussi pour nos anciens qui se sont battus pendant des années, comme Michel Lagny, Georges Rousseau, Robert Luginbuhl, Patrice Leclerc...

Les candidats se démènent. L'ASSACT SG mène une campagne active en digital, notamment sur le réseau LinkedIn, où nous

(suite page 4)

Election, mode d'emploi

28 septembre 2020

Ouverture du site de vote pour cette élection à partir de 9 heures, heure de Paris !

Outre la possibilité de vote, le site donnera accès aux informations sur les 14 candidats. Ce sera la découverte pour les retraités et autres anciens collaborateurs du Groupe, car ces informations sont déjà disponibles depuis le début de la campagne dans l'intranet pour les actifs.

Le matin même, le mot de passe pour voter vous sera adressé par mail par le Groupe, tout comme quel identifiant utiliser (Esalia, PEE CDN ou SharinBox). Seul cas particulier : les anciens n'ayant pas renseigné d'adresse mail sur Esalia ou PEE CDN recevront la même information par courrier.

**Un problème ?
Contacter la hotline ou
l'ASSACT SG...**

Une difficulté pour voter lors de cette élection ? La Société Générale met une hotline à votre disposition. Ses coordonnées sont mentionnées avec votre mot de passe pour voter.

Par ailleurs, si vous n'avez pas d'accès internet pour voter, contactez l'ASSACT SG par téléphone au 01 56 37 32 90 avec votre identifiant Esalia, PEE CDN ou SharinBox et votre mot de passe pour nous permettre d'enregistrer votre vote.

Ce qu'il faut pour voter

- Une connexion internet !
Aucun vote n'est possible en papier...
- Votre identifiant Esalia, PEE CDN ou SharinBox
- Votre mot de passe

Combien pèse votre voix ?

L'élection se déroule selon le principe : « Une action, une voix »
Les positions ont été figées au 9 septembre sur des périmètres différents selon le lien actuel des actionnaires salariés avec le Groupe.

- Vous avez un contrat de travail avec une entité du Groupe, détenue à 10 % minimum par la SG : sont retenus vos investissements en actions détenues dans le cadre de l'actionnariat salarié et en parts des fonds E ou G.
- Vous n'avez plus de contrat de travail : seules les parts des fonds E et G sont prises en compte.

9 octobre 2020 à 17 h
Fin du vote

Plus d'infos pratiques sur LinkedIn

Pour l'ASSACT SG, faire campagne, c'est naturellement obtenir la victoire d'Hélène Crinquant et de son suppléant, Hugues Bernamonti, mais aussi montrer le poids et l'implication des actionnaires salariés. Une campagne de questions/réponses pratiques a été faite sur LinkedIn. N'hésitez pas à la relayer.

Administrateur représentant les salariés actionnaires
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



L'ASSACT SG répond à vos questions

Le vainqueur de l'élection sera-t-il notre représentant au Conseil d'administration de la Société Générale ? (Audrey)

Eventuellement ! En pratique, cette élection désignera les deux candidats qui seront présentés à l'Assemblée Générale du 18 mai 2021. Et ce sera cette assemblée générale, où vous pourrez voter comme tous les actionnaires, qui tranchera entre les deux...

Assact SG Unique association d'actionnaires salariés et anciens salariés de la Société Générale

Hélène Crinquant Candidate 

Hugues Bernamonti Suppléant 

VOTEZ HÉLÈNE CRINQUANT

Hugues Bernamonti, suppléant



1 Une candidature validée à l'unanimité par votre Conseil d'Administration.

Notre bataille pour obtenir un poste d'actionnaire salarié s'explique par notre conviction en faveur d'une bonne gouvernance. Fidèle à nos principes, nous avons confié au bureau de proposer des candidats sans contrainte d'appartenance ou pas à l'ASSACT SG. Parmi les 4 derniers candidats en short list, le bureau a proposé un ticket Hélène Crinquant et Hugues Bernamonti. Hélène n'était pas membre de l'ASSACT SG à la différence de Hugues. Le conseil d'administration a validé ce choix à l'unanimité.

2 Une femme en titulaire pour assumer la parité.

Le protocole électoral imposait un ticket avec un homme et une femme. Mais qui mettre en titulaire? L'ASSACT SG défend la bonne gouvernance mais également la parité. Le Conseil d'Administration de la Société

Générale ne comprend pas 50 % de femmes. A la différence de la majorité des autres candidats, où le modèle historique a été répété, nous avons choisi de mettre en avant Hélène. Nous avons fait le même choix avec Vidhee Ferrelloc, lorsque nous avons présenté un candidat face aux syndicats, lors de l'élection de l'administrateur représentant les salariés.

3 Trente ans d'expertise dans le secteur bancaire

Voilà près de trente ans qu'Hélène travaille dans le secteur bancaire. Ce qui lui a permis de faire de nombreux métiers en France et à l'international et de côtoyer de nombreux collaborateurs. Aujourd'hui, Hélène est Secrétaire Générale de Société Générale Luxembourg et à ce titre, dirigeante agréée par la Banque Centrale Européenne. Elle dispose d'une grande expérience des Conseils d'Administration. Donc immédiatement opérationnelle !

4 Un caractère indépendant

Notre association est un espace de débats, d'échanges et de réflexion. Pas un club de ben oui-oui ! Hélène a la même fibre : elle aime défendre des idées et a le courage de le faire.

5 Un renforcement du rôle à venir de l'ASSACT SG

Demain, votre association sera le lien entre l'administrateur représentant les actionnaires salariés et les actionnaires salariés qu'ils soient actifs ou retraités. Notamment pour remonter de l'information du terrain, mais aussi si nécessaire, pour organiser des consultations sur des sujets majeurs.

Pour ces 5 raisons, nous vous recommandons de voter Hélène Crinquant et Hugues Bernamonti.

(suite de la page 1)

sommes très implantés chez les collaborateurs du Groupe. J'ai demandé aux membres du Conseil d'Administration d'exploiter au maximum leur carnet d'adresse pour rappeler à leurs contacts l'utilité de voter pour le ticket Hélène Crinquant / Hugues Bernamonti.

Dans la phase de campagne, vous aussi vous pouvez contribuer au succès. Faire passer un mail à des contacts pour leur parler de l'élection, téléphoner à des électeurs potentiels (y compris votre conseiller de clientèle en agence), faire suivre la profession de foi et l'argumentaire de campagne disponible dans la section Publications Archives du site Assact.org, aller régulièrement sur la page LinkedIn de l'ASSACT SG pour liker ou partager nos posts. La somme de toutes vos actions contribuera à faire caisse de résonance.

Si nous sommes déterminés, réactifs, prompts à relancer les électeurs potentiels, le match se jouera aux tirs aux buts. Personne ne devra se défilier pour y aller.

Du 28 septembre au 9 octobre, il faudra s'organiser pour accéder au site de vote par internet. Il vous faudra donc trouver un moment disponible dans ces deux semaines. Le bon geste à accomplir pour la victoire sera des plus simples : voter pour notre ticket Hélène Crinquant / Hugues Bernamonti. Pas une voix de l'ASSACT SG ne devra manquer.

C'est l'heure d'y retourner ! Soyons les meilleurs, la victoire sera pour nous.

Patrick Pagni, Président

Assact SG



Assact Actualités est le bulletin d'information édité par l'ASSACT-SG, association des salariés et anciens salariés du Groupe Société Générale.

Adresse : Immeuble Rome
75 886 Paris Cedex 18.
Tel : 01 56 37 32 90

Lyxor en vente?

L'info, non démentie par le Groupe, est tombée à l'heure de notre bouclage. Lyxor Asset Management pourrait être cédée dans une logique de réduction du périmètre et de gestion des fonds propres. Une question stratégique sur laquelle les actionnaires salariés ne peuvent pas faire entendre leur voix au Conseil d'Administration, car ils ne sont pas encore représentés.

Société Générale prépare la cession de sa filiale Lyxor

REUTERS • 21/09/2020 à 14:48



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRÉPARE LA CESSIION DE SA FILIALE LYXOR

11,66 €

Cours de clôture de la Société Générale, le 21 septembre 2020. Soit un recul de plus de 60 % depuis janvier.

Dividende zéro...

Lors de notre dernier entretien avec Frédéric Oudéa, début avril, le Directeur Général du Groupe avait ouvert la porte à une possible distribution exceptionnelle en fin d'année. En juillet, la BCE a demandé aux banques de ne verser aucun dividende en 2020. Il ne faudrait pas que l'exceptionnel devienne structurel...